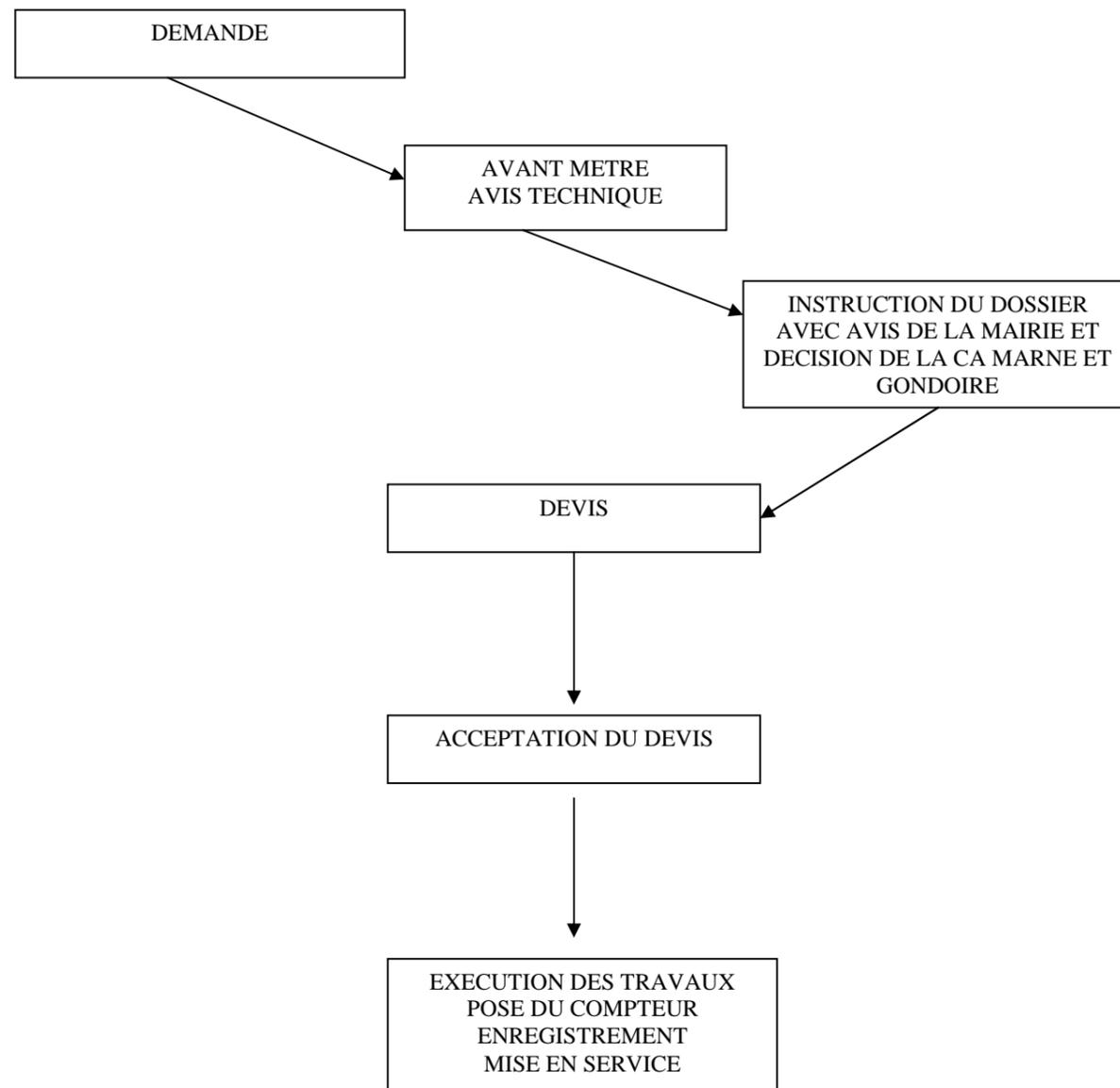




Circuit du document

CLIENT	SAUR	COLLECTIVITES
--------	------	---------------



## SERVICE DES EAUX

### DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU POTABLE

Sur les communes de Chalifert, Chanteloup-en-Brie, Lesches et Montévrain

Nom :	Prénom :
Tél/email :	
Adresse du branchement :	
Commune :	
N° D'ENREGISTREMENT : _____ (Réservé service CAMG)	

Le présent dossier dûment rempli par le demandeur,  
Doit être retourné à :

**SAUR – 43 RUE DE L'ABYME – MAGNY LE HONGRE  
77703 MARNE LA VALLEE CEDEX 04**

**accompagné des documents suivants :**

- Un plan de masse et un plan de situation précisant l'emplacement souhaité du ou des branchements ;
- Une copie de l'arrêté du permis de construire pour les constructions neuves ;
- Une copie de l'acte de servitude de passage de réseau si concerné ;
- Si besoin une notice explicative apportant toutes précisions utiles.

## DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU POTABLE

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Déclare être propriétaire et sollicite le raccordement au réseau d'eau potable de mon habitation sise :

\_\_\_\_\_

Je m'engage à régler le coût des travaux de branchement à SAUR

Fait à : \_\_\_\_\_ le :

Signature :

## INSTRUCTION DE LA DEMANDE

### Avis technique du Fermier

#### Observations :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Avis :

Date et signature :

Favorable

Défavorable

Rayer la mention inutile

### Avis des Services Techniques de la Mairie

Je soussigné \_\_\_\_\_, agissant en qualité de Maire de la commune de : \_\_\_\_\_

Affirme avoir été informé de l'intention d'ouverture de tranchée(s) en vue de la réalisation du raccordement au réseau public d'eau potable sollicité par :

M.

JE DELIVRE

JE NE DELIVRE PAS

Un accord technique sur cette demande.

L'autorisation juridique et administrative d'ouverture de tranchée(s) sur les voies ouvertes à la circulation publique est assujettie à la délivrance d'un arrêté de voirie spécifique aux travaux à effectuer. La demande d'arrêté de voirie devra être faite, auprès de la mairie 3 semaines avant le début des travaux.

Fait à :

Le :

Le Maire

### AUTORISATION DE LA CA MARNE ET GONDOIRE

Je, soussigné, Laurent Delpech, agissant en qualité de Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire,

autorise

n'autorise pas

le raccordement au réseau public d'eau potable du bien décrit dans la présente demande de branchement de

M Mme \_\_\_\_\_

Sise au \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à : Bussy Saint Martin

Le Vice-Président,

Le :

Laurent Delpech

Dossier transmis à SAUR le :

Dossier transmis à la CAMG après réception des travaux le :